

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Cherbourg-en-Cotentin (50)

## Réponses de Barzin Viel-Bonyadi, au nom de la liste « La Coopérative Citoyenne »

– le 09/02/2020 à 19:22 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Vélorution a émis un Plan Vélo diffusé vers les Elus et Techniciens de Cherbourg-en-Cotentin.*

Dans l'esprit, cette demande est prise en compte dans le programme de la Coopérative Citoyenne :

« Elaborer un plan cyclable en concertation avec les usagés pour l'ensemble de Cherbourg-en-Cotentin en tenant compte des déplacements pour aller au travail, pour aller au collège et au lycée, des familles avec enfants. »

Ce plan ambitieux ne pourra se faire qu'après une concertation avec les usagers et en lien avec les autres modes de déplacements actifs ou collectifs et le financement devra prendre en compte l'ensemble de ces dispositifs. Dans un 1er temps, les budgets alloués aux déplacements à vélo seront fléchés sur des dispositifs simples à mettre en oeuvre : peinture au sol, signalisation, généralisation des tourne-à-droite, arceaux à vélo, accompagnés d'une campagne de sensibilisation au partage de la rue.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°2 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Voies dédiées - Liaison continue Est-Ouest,....

Nous ne l'avons pas exprimé dans les mêmes termes, mais notre idée se rapproche exactement de cette formulation.

Notamment en « étudiant la faisabilité d'une passerelle réservée aux piétons et aux cyclistes enjambant le chenal de l'avant-port » pour la liaison Est-Ouest, mais il faut aussi penser aux liaisons vers la Glacerie, Octeville, Haut d'Equedreville...

Avant ces réaménagements d'ampleur, la faisabilité de supprimer une voie sur le pont-tournant pour en faire une bande cyclable et assurer la liaison Est-Ouest doit être étudiée rapidement.

#### Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Dans l'esprit des pistes sur La Saline, vers Collignon.

Notre volonté est bien d'offrir un espace sécurisé, « aider à la revitalisation des centres villes en les rendant attractif et permettre aux familles, aux personnes souffrant de handicap, aux personnes âgées, aux enfants de se déplacer dans des conditions agréables et sécurisantes »

Nous sommes dans le même esprit de sécurité et de continuité de circulation.

#### Action n°4 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur Quartiers de la Gare, les quais, Napoléon, Arsenal, pour les principaux.

L'esprit général de nos propositions rejoint tout à fait cette demande.

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pour nous le plan de circulation de Cherbourg-en-Cotentin doit être revu dans sa globalité avec un esprit de sécurisation maximum ; en premier lieu des piétons puis des vélos et autres petits engins roulants à assistance électrique puis en dernier lieu les véhicules immatriculés (voitures, motos, poids lourd) : « Mettre en avant la priorité du piéton sur les cyclistes et autres petits engins de locomotions puis des voitures et autres véhicules motorisés »

Afin de donner plus de place aux cyclistes, notre programme vise à « Généraliser la priorité à droite dans la zone 30 (Etude du Cerema) et les zones de rencontre ».

### Action n°6 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Typiquement : la gare !!!

Le franchissement des carrefours du Pont de Carreau, de la Gare, les Quais, du Boulevard Mendès France... doivent faire l'objet d'une réflexion et d'une étude particulière en collaboration avec les usagers afin de trouver le moyen de rendre plus sécurisés ces franchissements. Cela peut passer par « sacrifier » une voie de circulation automobile pour atteindre nos objectifs. Le début de réflexion sur le pôle multimodal de la gare doit se poursuivre et la ville doit être proactive pour que ce projet aboutisse au plus vite (même si elle n'est pas la seule partie prenante).

### Action n°7 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Bien sûr, comme exprimé dans notre programme. Cela passe par la « Création de Parking relais/intermodalité à toutes les entrées de la ville » et « la mise en place de navettes et covoiturage à partir de parking relais/intermodalité ».

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°8 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Aux endroits fréquentés notamment : Cinémas, stades, salles de sport, administrations, etc...

Notre programme n'est pas détaillé sur ce point mais nous avons écrit dans nos documents supports que nous installerons davantage d'arceaux vélos : « Installation d'abris à vélos couverts et sécurisés dans les lieux très fréquentés (type la gare SNCF) »

### Action n°9 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

A proximité des pôles d'activité, cela rejoint la proposition écrite au point 8 « Installation d'abris à vélos couverts et sécurisés dans les lieux très fréquentés (type la gare SNCF) »

Pour le reste, nous ne l'avons pas évoqué.

### Action n°10 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Nous pouvons effectivement être vigilant et demander quand cela est possible de mieux prendre en compte des espaces sécurisés et fonctionnels dans les marchés publics. Nous ne l'avons pas explicitement écrit dans notre programme mais cela s'inscrit bien dans notre logique.

### Action n°11 : je suis indécis-e

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Vélorution , Pignon sur Rue*

Cela semble évident ! Directement lié au point 12 ->

### Action n°12 : je suis indécis-e

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.  
*ou pour les associations liées au modes doux*

Quand nous serons élu.e.s, nous pourrions étudier la possibilité de mettre à disposition des locaux pour une « maison du vélo ».

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°13 : je suis indécis·e

Favoriser le déploiement du programme national “savoir rouler à vélo” dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pourquoi pas !

### Action n°14 : je suis indécis·e

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

On n’y avait pas pensé mais pourquoi pas !

### Commentaires généraux

*Aucun commentaire n’a été fait par la·le candidat·e*